

Formulaire d'autorisation

Demande d'utilisation temporaire de borne d'incendie et test d'écoulement

Retournez votre demande au moins 4 jours ouvrables avant le début des travaux par courriel

Veillez cocher la case appropriée selon la nature de la demande :

utilisation temporaire de borne d'incendie

test d'écoulement

Note 1 : Lors de test d'écoulement, la manipulation de la borne d'incendie est exclusivement dédiée aux employés municipaux.

Note 2 : Dans le cas où le requérant a un contrat avec la Ville, aucun frais n'est applicable. Par contre, le requérant doit inscrire le No du contrat Ville.

Informations à fournir si vous avez un contrat avec la Ville

No contrat Ville : _____ Personne contact à la Ville : _____

Requérant

Requérant (Nom légal de la compagnie) : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom et prénom du représentant : _____

Information sur la borne d'incendie

No de la borne d'incendie : _____

Emplacement de la borne d'incendie (adresse approximative) : _____

Durée prévue d'utilisation

Début : / / Fin / /
 J M A J M A

Informations supplémentaires à fournir pour un test d'écoulement

No de la borne d'incendie témoin : _____

Emplacement de la borne d'incendie témoin : _____ Côté : Est Ouest Nord Sud

au coin de la rue : _____

Signature du requérant : _____

Date: _____ / _____ / _____

J M A

Vous pouvez faire parvenir le présent formulaire par courriel à l'adresse suivante : mhm_odp@ville.montreal.qc.ca

Si la demande est acceptée, un représentant de l'arrondissement communiquera avec le requérant afin de l'informer du coût de l'utilisation. Vous devez vous présenter au Bureau Accès Montréal, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, du lundi au vendredi, avec votre paiement. Vous obtiendrez alors votre autorisation pour utiliser temporairement une borne d'incendie.

Espace réservé à l'administration

No de ID : _____

No de RG : _____